



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ostréiculture

Question écrite n° 59788

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'espoir que suscitent les recherches, concernant le test de détection des toxines dans les coquillages issus de l'ostréiculture, sur des cultures de cellules humaines. En effet, les résultats préliminaires montreraient une fiabilité de 100 % sur le dynophysis, l'alexandrium et la pectenocine de la coquille Saint-Jacques alors que, pour les tests actuels (souris), elle ne serait que de 62 %. Ces progrès seraient particulièrement intéressants, tant en termes de santé publique pour les consommateurs que pour l'ostréiculture, dans la mesure où les interdictions de ventes se verraient ainsi limitées *a minima*. Il lui demande dans quels délais une généralisation de ces nouveaux tests serait possible et quelles mesures elle entend prendre en la matière.

Texte de la réponse

Le bio-essai sur souris est actuellement le seul test de référence réglementaire permettant de détecter l'ensemble des familles de toxines lipophiles (diarrhéiques) susceptibles de contaminer les coquillages. Cette situation est cependant en cours d'évolution. En effet, dans les suites d'un avis de l'Agence européenne de sécurité des aliments (AESA) adopté le 13 août 2009, la modification du règlement (CE) n° 2074/2005 a été engagée par la Commission européenne, en vue de définir les analyses chimiques comme tests de référence pour la surveillance de routine de ces toxines marines en remplacement des bio-essais sur souris. Ces tests biologiques, qui prennent en compte l'ensemble des toxines potentiellement présentes dans le milieu, continueront à être utilisés uniquement dans le cadre de la vigilance vis-à-vis des toxines émergentes. Les États membres ont déjà émis un premier avis favorable sur le projet le 17 novembre 2009, l'adoption finale du texte étant prévue courant 2010. Le manque de fiabilité du bio-essai sur souris pour détecter les toxines lipophiles dans les coquillages souligné par l'AESA et le vote favorable des États membres invitent à mettre en oeuvre les analyses chimiques en remplacement du bio-essai sur souris dès que possible. En France, cela sera techniquement faisable dès le début de l'année 2010. Les tests biologiques sur cultures de cellules humaines pour la détection des biotoxines marines dans les coquillages en sont, pour le moment encore, au stade de la recherche. Dès lors qu'ils auront été validés, ils pourront être utilisés par les différents États membres dans le cadre de la vigilance vis-à-vis des toxines émergentes, en complémentarité avec les autres tests.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59788

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9380

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 285